

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITÉ NATIONALE D'ASSURANCE QUALITÉ, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION**



Rapport d'évaluation externe du Master en Management de Projets de l'Institut supérieur de Développement local (ISDL)

L'équipe d'experts :

M. Mamadou Abdoulaye KONTE, Professeur assimilé, Président

M. Moustapha Mbacké DIOP, Docteur, Membre

M. Ibrahima Mboullé FALL, professionnel, Membre.

Signature

Pour l'équipe, le président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Konte', written over a grid of horizontal and vertical lines.

avril 2022

Sommaire

1. Présentation de l'EES et du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	7
3. Description de la visite sur le terrain.....	7
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).....	8
5. POINTS FORTS DU PROGRAMME	17
6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME.....	17
7. Appréciations générales du programme	18
8. Recommandations à l'établissement	19
9. Proposition d'avis :	19

Introduction.

L'Institut supérieur de Développement local (ISDL) a présenté à l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup) un rapport d'auto-évaluation du programme de Master en Management des Projets en vue d'obtenir une accréditation. L'ISDL est un établissement privé d'enseignement supérieur, qui, s'inscrivant dans la recherche-action, accompagne les acteurs du développement local. Il a été habilité par l'ANAQ-Sup (N° RepSEN/Ensup-priv/HA/038-2018). L'ISDL veut se positionner comme un véritable acteur du développement. Ainsi, conformément à sa mission, l'ISDL souhaite contribuer à accompagner la décentralisation et participer au développement économique, social et environnemental durable. L'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts évaluateurs externes composée du Pr. Mamadou Abdoulaye KONTE (Président), du Dr Moustapha Mbacké DIOP (membre) et de M. Ibrahima Mboulé FALL, Expert Consultant (membre), pour procéder à l'évaluation de ce programme le 29 avril 2022. L'équipe a effectué une visite à l'ISDL en vue de vérifier si l'Institut en question satisfait aux différents standards de qualité de l'ANAQ-Sup. Ce présent rapport est établi par l'équipe des évaluateurs externes conformément au format de présentation recommandé par l'ANAQ-Sup.

I. Présentation de l'EES et du programme évalué

I.1 Présentation de l'établissement

Créé en septembre 2004, l'ISDL est un établissement d'enseignement supérieur privé professionnel ayant un statut juridique de Société à responsabilité limitée (SARL). Il fonctionne suivant le triptyque : enseignement, recherche-action et services aux communautés.

L'ISDL a reçu, en novembre 2004, l'agrément provisoire n°0013/AG/DES/ME qui l'autorise à délivrer des formations spécialisées dans les métiers du développement local.

Son objectif est de contribuer au développement transformationnel des acteurs du développement local par une offre de renforcement de capacités et de services adaptée à leurs besoins.

Les locaux actuels sont situés à Dakar à la cité Keur Gorgui, Lot R/139. Il occupe une villa comprenant un RDC et deux étages. L'ISDL répond à l'adresse suivante : Siège ISDL Cité Keur Gorgui, Lot R/139 B.P. : 16492 Dakar-Fann +221 33 824 13 11 +221 77 204 58 38 +221 70 408 15 15 e-mail : www.isdl.sn.

Les organes de gouvernance de l'ISDL sont constitués d'un Conseil d'Administration, d'un Conseil scientifique et pédagogique, d'une Direction générale, d'une Direction académique et d'une cellule interne d'Assurance Qualité.

Les services administratifs sont composés d'un Assistanat de Direction ; d'un Service comptable, d'un Service de la Scolarité, d'un Service de la Planification et du Suivi et d'un Service de Marketing et Communication.

Le PER est constitué essentiellement de prestataires de services externes, universitaires et/ou professionnels.

1.2 Présentation du programme de Master en Management de projets

A) L'offre de formation de l'ISDL.

L'ISDL a une offre de formation variée. Il propose à différents publics des formations de niveau Bac+3 et Bac+5. Plus précisément, pour le cycle du Master qui nous concerne ici, nous avons :

- Master en Gestion des Projets de Développement
- Master de l'Environnement
- Master en Développement communautaire
- Master en Gestion des Organisations à but non lucratif
- Master en Management des Organisations
- Master en Management du Développement

L'enseignement est organisé selon le système LMD autour d'unités d'enseignement pour un total de 120 crédits pour le cycle du Master. L'étudiant ayant totalisé ces 120 crédits est déclaré titulaire du Maser.

L'ISDL organise également des formations certifiantes sur des thèmes variés : décentralisation et marketing territorial, développement économique, entrepreneuriat et gestion MPE, Fiscalité locale et mobilisation de ressources, SERA/MEAL, etc.

L'ISDL accompagne également les collectivités territoriales en les aidant à formuler des plans de développement communaux (PDC) intégrant les ODD, accompagne les organisations communautaires de base (OCB) dans la mobilisation des ressources, accompagne les administrations publiques.

B) Présentation du programme évalué : Master en Management des Projets

Le programme de formation vise à doter les projets et programmes de développement, les ONG, les administrations publiques, les collectivités locales et les organisations communautaires de base (OCB) de ressources humaines suffisamment outillées et capables d'assumer les fonctions d'analyse, de planification, d'élaboration, d'exécution et de suivi évaluation, d'initiatives de développement durable.

L'approche pédagogique de l'ISDL repose sur le recours aux méthodes actives et participatives avec une alternance entre la théorie et la pratique. Les principes andragogiques, la valorisation des acquis pédagogiques et professionnels des auditeurs et l'auto-apprentissage sont privilégiés. Les enseignements sont basés sur des études de cas, des jeux de rôles, des simulations, des travaux individuels et de groupe avec en appui une logistique audiovisuelle appropriée. Les stages pratiques, la production de dossiers de recherche, la conduite de projets professionnels et l'élaboration de mémoires de fin d'études au Master font partie intégrante de la formation.

L'objectif général du Master est de former des cadres spécialisés dans le management des projets de développement communautaire, capables de faire preuve :

- de créativité ;
- de leadership ;
- d'aptitude à la prise de décision ;
- de capacité à travailler en équipe ;
- d'enracinement dans leur culture et leur environnement tout en étant ouvert au monde extérieur.

Ces différents cadres seront capables d'assumer les fonctions d'analyse, de planification, d'élaboration, d'exécution et de suivi-évaluation de projets de développement.

A l'issue de la formation, les apprenants doivent être en mesure :

- de mobiliser l'ensemble des ressources de la localité et de la dynamiser par la mise sur pied d'un projet collectif de développement.

- de conseiller et d'accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'initiatives de développement local.

De façon spécifique, **la première année vise les compétences suivantes :**

- Doter les apprenants d'une solide formation théorique en gestion des organisations ;
- Familiariser les apprenants avec les cadres institutionnels, les théories et concepts et fondamentaux du développement communautaire ;
- Familiariser les apprenants avec les techniques de gestion des organisations communautaire de base.

La deuxième année vise les compétences suivantes :

- Maîtriser les méthodes et outils d'analyse, de formulation, de planification, de mise en œuvre et d'évaluation de politiques publiques ;
- Maîtriser les pratiques en pilotage d'organisations de développement et d'initiatives de développement communautaire ;
- Disposer de sens du leadership, du relationnel, du travail en équipe et de la communication ;
- Maîtriser les méthodes et outils de conduite d'un projet de mémoire ;
- Préparer les apprenants à la vie professionnelle. Le but ultime est d'offrir à chaque étudiant la possibilité d'atteindre une bonne adéquation « formation-emploi », et de trouver un emploi à l'issue de la formation.

Les diplômés sont appelés à évoluer dans des organisations variées (ONG, les OCB, institutions mutualistes, les collectivités locales, les microentreprises) ou dans des projets de développement.

Ils pourront occuper les fonctions telles que :

- Responsable de suivi et évaluation ;
- Analyste de projets ;
- Coordonnateur de projets ;
- Chargé d'études ;
- Responsable de mobilisation de ressources financières.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.

Le rapport d'auto-évaluation de l'ISDL pour l'obtention de l'accréditation du programme de Master en Management des Projets a été rédigé en suivant le référentiel d'évaluation de l'ANAQ-Sup.

Le rapport décrit l'organisation administrative en précisant le pilotage pédagogique et le pilotage managérial. Il présente une appréciation du programme en se basant sur le référentiel remis par l'ANAQ-Sup.

Cette approche d'évaluation est basée sur une méthodologie décrite et qui consiste à collecter les informations et les éléments de preuves nécessaires pour l'élaboration du rapport d'évaluation externe du programme par l'équipe des évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.

La présentation générale du document est bien structurée autour d'un plan qui permet une lecture aisée du rapport. Pour des questions de forme, les pages correspondantes aux annexes du rapport d'auto-évaluation ne doivent pas être numérotées.

3. Description de la visite sur le terrain

Organisation et déroulement de la visite

La visite a été effectuée le vendredi 29 avril 2022 en journée continue en réaménageant d'un commun accord avec l'Institut l'agenda fourni par l'ANAQ-Sup. Les activités de la visite se sont déroulées selon le chronogramme suivant :

- 08h 30 – 09h00 Arrivée de la délégation des experts
- 09h 00 – 11 30 Présentation et discussion avec les responsables de l'institution (Voir liste de présence)
- 11h 30 – 15h 00 Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
- 15h 00 – 16h 00 Visite des locaux (salles de cours, salles de lecture, bureaux, etc.)
- 16h 00 – 16h 30 Réunion d'harmonisation entre les experts
- 16h 30 – 17h 00 Restitution orale des premiers éléments d'appréciation pédagogique

Aucune difficulté particulière n'a été rencontrée au cours de la visite.

Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

L'équipe d'experts externes de l'ANAQ-Sup a été accueillie dans des conditions de travail correctes et propices à la réalisation de la mission d'évaluation. La direction et son équipe étaient disponibles. Certains éléments de preuve étaient disponibles. Nous saluons la disponibilité du corps professoral, du personnel administratif, technique et de service et des étudiants qui sont très satisfaits de leurs relations avec l'ISDL. Cependant, la direction de l'ISDL aurait souhaité que l'envoi des équipes d'évaluation externe de l'ANAQ-Sup se fasse dans des délais plus rapprochés suite à l'envoi du rapport d'auto-évaluation qui avait été envoyé en 2019.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup (référentiel d'évaluation de programme).

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.
Appréciation globale sur le standard : Le programme de Master en Management des Projets est dispensé de manière continue depuis l'année universitaire 2004-2005. Treize promotions sont sorties depuis lors. Le support portant stratégie d'insertion professionnelle (SIP) et les vérifications opérées par l'équipe externe d'évaluation révèlent un nombre important d'albumii devenus, aujourd'hui, de hauts cadres dans l'administration et ses démembrements, dans les organisations du tiers secteur et dans des entités privées. ATTEINT
Standard 1.02 Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard : Le programme du Master en Management de Projets (LMP) est en cohérence avec la mission de l'établissement qui s'énonce comme suit : « œuvrer pour un développement transformationnel et durable des communautés de base africaines ». Son objectif global est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement local par une offre de formation et de services adaptée à leurs besoins de développement durable.

Le programme permet effectivement de produire des résultats conformes à l'objectif en ce qu'il comporte des UE et EC permettant à l'apprenant de devenir opérationnel au terme de la formation.

Les éléments de preuve suivants : la Maquette de la LMP, le guide du programme et le document dit SIP permettent d'illustrer cet état de fait.

Cependant, le Plan stratégique de l'ISDL ne permet pas, entre autres, d'apprécier la théorie du changement de l'institution encore moins d'apprécier les résultats planifiés dans les prochaines années.

ATTEINT

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Les professionnels sont représentés à travers le corps professoral vacataire.

Des accords et cadres de partenariats ont été aussi signés avec des structures de la place.

A la fin de l'année académique du M2, les apprenants réalisent un travail de terrain ponctué par la rédaction d'un mémoire sous l'encadrement d'un enseignant rémunéré au forfait (s'il s'agit d'un vacataire).

Le milieu professionnel est impliqué à la conception de la maquette et aux discussions et validation des programmes.

Les apprenants sont associés, à titre onéreux, aux activités de consultance de l'institution.

ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité.

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels, sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution dispose d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables qui précise les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles de l'institut, lesquels sont communiqués à toutes les personnes concernées.

Existence : d'un conseil pédagogique, d'une CIAQ, d'une DG et de sous-entités qui lui sont rattachées.

ATTEINT

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard :

La participation du PER aux activités de préparation et de mise en œuvre du programme se fait à plusieurs occasions : réunion de coordination, réunions du CPS, rencontres officielles d'avant rentrée des classes, rencontres d'évaluation de semestre, réunions de délibération, réunion de synthèse de semestre et de discussion des maquettes, entre autres.

ATTEINT

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

Une CIAQ est créée et placée sous la responsabilité du Conseil pédagogique et scientifique (cf. organigramme, page 19, rapport d'auto-évaluation).

La CIAQ est fonctionnelle et est responsable (entre autres) de l'exécution des évaluations des enseignements par les apprenants. Ces évaluations sont exploitées et les résultats portés à la connaissance des animateurs.

Un état d'exécution des enseignements (cahier de texte) est renseigné à la fin de chaque enseignement/apprentissage.

ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette est organisée en semestres. Elle comporte des Unités d'Enseignement (UE) et des éléments constitutifs (EC). Les cours/EC disposent chacun d'un syllabus.

NB : L'intitulé du Master apparaît, cependant, sous deux aspects/titres : Management des projets et management des projets de développement (voir page de garde et pages 20, 21 et 25 du rapport d'auto-évaluation du Master en guise d'illustration). Il faudra que cette erreur puisse être corrigée et que le bon intitulé soit connu.

Par ailleurs, le système de codification des UE et des EC de la maquette ne respecte pas les normes LMD. Il devrait être revu pour passer de trois (3) à quatre (4) chiffres (numéro année, semestre, UE et EC). La numérotation des semestres du Master devrait commencer par 1 et non 7 comme c'est un nouveau cycle qui commence.

De plus cette maquette présente des insuffisances en termes de répartition des volumes horaires entre le temps en présentiel (CM, les TD, les TP) et celui des Travaux Personnels de l'Etudiant (TPE). En effet, le Travail Personnel de l'Etudiant (TPE) a un poids qui ne dépasse pas les 20% dans la maquette proposée tandis qu'il devrait être au moins dans l'intervalle 30% et 50% pour responsabiliser l'étudiant(e) dans sa formation. Nous recommandons d'aller à 50% pour le travail en présentiel (CM, TD, TP) et 50% pour le TPE.

Également, le contenu de certaines matières/EC doit être mieux ciblé. Par exemple, analyse financière, en M2/S9, doit cibler le métier de concepteur de projet d'investissement (plan d'affaires). Il pourrait être intitulé alors Analyse financière des projets d'investissement.

L'animateur peut utiliser le volume horaire consacré aux éléments définitionnels et conceptuels sur les projets, en général, qui sont étudiés dans le cadre du cours/EC d'introduction à la GP/S7, pour réaliser des TD.

Pour les projets de développement, le cours de gestion budgétaire et financière de projet, M2/S10, peut prendre en charge le calcul du coût pour ce type de projet.

Au semestre 8/M1, est dispensé un cours/EC intitulé « analyse coût-efficacité », on y enseigne donc un outil d'analyse économique des projets.

Or, en M2/semestre 9, est enseigné un cours/EC intitulé « évaluation économique des projets », lequel se rapporte également aux outils d'analyse économique des projets.

C'est pourquoi, nous pensons, qu'une précision peut être apportée au titre du cours d'évaluation économique du projet : par exemple « analyse économique des projets par la méthode ... ».

Aussi le cours de techniques d'élaboration des projets (S7) peut faire l'objet d'interprétation. On peut y enseigner les deux techniques (production de bien marchand et production de bien non marchand) ou cibler l'une de ces deux catégories de projet : une précision ne serait pas de trop.

Le suivi et l'évaluation sont étudiés dans la matière/EC dite GAR (S9/M2) et dans le cours de suivi et évaluation du S10/M2.

En lieu et place des concepts et/ou outils de SE dans l'EC GAR (S9), il est mieux indiqué d'enseigner, de manière approfondie, la pratique de la planification stratégique axée sur les résultats avant le cours/EC de planification opérationnelle (dont le rôle est d'opérationnaliser le plan stratégique).

Le cumul des volumes horaires totaux portant sur les CM donne des résultats parfois erronés (cf. Nouvelle plaquette master, S8, Sous-total UE fondamentales 160 au lieu de 190, idem pour le 10, etc.)

NON ATTEINT

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de master permet de former des acteurs opérationnels, aptes à travailler comme agents pouvant intervenir dans les trois principales dimensions du management des projets, au niveau des personnes morales, dans la gestion desquelles, le mode projet est présent.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation (cours magistral, de travaux dirigés/travaux pratiques, TPE, stages, conduites de projets individuels, etc.) sont définies en fonction des objectifs de formation et les étudiants sont ainsi préparés, dès la première année de master, à la vie professionnelle à travers des stages encadrés, entre autres.

ATTEINT

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et connues de tous les étudiants.

Le programme répond aux normes édictées par le système LMD, en termes de validation d'UE, de passage d'un semestre à un autre et d'obtention des attestations et diplômes académiques.

Cf. Guide du programme, règlement pédagogique, entretiens, etc.

NB : Nous constatons, cependant, que dans l'auto-évaluation de ce standard 3.03, l'auto-évaluateur a indiqué les conditions relatives au programme de licence (sans doute les aléas du « copier-coller ») – Page 23, rapport d'auto-évaluation.

ATTEINT

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux de réussite dans le programme de master est de 100% en 2017-2018, contre 80% en 2018-2019. Ce qui nous semble satisfaisant.

Le suivi est fait à travers les délibérations de jury et des réunions, entre autres.

La gestion des notes est faite à travers le progiciel Excel qui ne semble pas être pratique pour gérer convenablement le format du système LMD. Il est recommandé donc à l'ISDL d'investir sur des logiciels plus spécialisés dans ce domaine de la scolarité et qui prendraient en compte les nouvelles réglementations sur le système LMD.

ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)
Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.
Appréciation globale sur le standard : L'enseignement et la gestion pédagogique sont assurés par un corps d'enseignants qualifiés par leur titre et grades (Professeurs, Docteurs, Titulaires de DEA et/ou de Master dont des Professionnels du domaine). La liste des enseignants, les CV qui sont produits comme éléments de preuve et les rencontres avec les enseignants, attestent de leur expérience. ATTEINT
Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.
Appréciation globale sur le champ : La charge horaire des enseignants permanents, au nombre de quatre, est correcte. L'institution utilise très majoritairement des vacataires (27/31). Leur charge horaire correspond au volume horaire de l'élément constitutif dont ils sont chargés de l'animation. Par contre, un élément de preuve n'est pas donné sur le volume consacré à la recherche ou recherche-Action et qui pourtant joue un rôle important au niveau de l'ISDL. Par ailleurs, le cahier de texte ne montre que les heures d'enseignements CM, et pas les TD et TP qui sont en réalité non effectués car ces derniers sont considérés, dans la perception de l'administration, comme un Travail Personnel de l'Etudiant et donc non rémunérés. NON ATTEINT
Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.
Appréciation globale sur le standard : Le PER est composé en majorité d'enseignants vacataires, spécialistes de la discipline. La mobilité n'est pas effective : l'échange d'enseignants avec d'autres institutions nationales et étrangères n'est pas réalisé. Cependant, les vacataires de l'institution interviennent dans plusieurs établissements du Sénégal. NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01. : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme de master s'adresse, pour le M1, aux candidats pouvant justifier :

- soit d'un diplôme de licence 3 ;
- soit d'un titre admis en dispense ou en équivalence de la licence 3, en application de la réglementation en vigueur.

L'admission se fait par examen de dossier.

Pour s'inscrire en Master 2, l'étudiant doit avoir validé les semestres 7 et 8.

Si ces semestres ne sont pas validés, le passage conditionnel en Master 2 est autorisé à tout étudiant ayant validé et capitalisé au moins 70 % des 60 crédits du master 1.

NB : Comme évoqué dans l'évaluation du standard 3.03, nous constatons, ici, également, mentionnées des conditions relatives au programme de licence (page 28 du rapport d'auto-évaluation).

ATTEINT

Standard 5.02. : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée à l'entrée et au cours de la formation

Appréciation globale sur le standard :

Il n'y a pas de mesures discriminatoires, à l'ISDL, pour l'accès à la formation.

Le nombre de femmes fréquentant le programme est en hausse significative depuis 2017.

ATTEINT

Standard 5.03. : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

Il n'y a pas une réelle mobilité des étudiants par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les étudiants ne participent pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants. Ils ont néanmoins la possibilité de poursuivre leurs études dans d'autres institutions grâce aux crédits validés et capitalisés.

NON ATTEINT

Standard 5.04. Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**Appréciation globale sur le standard :**

Les étudiants du programme disposent d'un encadrement adéquat :

- ils sont pris en charge en termes d'accueil, de conseil et d'intégration par la scolarité dès leur arrivée ;
- ils sont également conseillé par la direction de la formation et par la CIAQ ;
- ils disposent d'un environnement numérique et d'espaces de rencontres individuelles et collectives ;
- le corps enseignant est fourni en termes qualitatifs et quantitatifs et cela peut s'expliquer par la régularité des paiements de salaires et d'honoraires sans retards constatés.
- ils ont l'opportunité d'évaluer les enseignements ;
- les stages, rapports de stage et projets sont suivis par les enseignants ;
- etc.

ATTEINT

Standard 5.05. : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail

Appréciation globale sur le standard :

Les instruments suivants sont mis en place en vue de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants :

- la création d'un service de la Scolarité et de l'insertion professionnelle chargé de l'insertion en stage ;
- l'organisation de stage d'immersion en première année, de stage d'analyse en deuxième année et de stage de fin d'étude qui offrent à l'étudiant un contact privilégié avec le milieu professionnel auquel il se destine ;
- la signature de conventions de stages avec les milieux économiques qui permet d'amorcer l'entrée dans la vie professionnelle ;
- l'introduction dans la maquette pédagogique, des EC consacrés à l'entrepreneuriat, à la vie active professionnelle et au projet « tutoré ».
- une base des données des anciens étudiants en vue de garder le contact avec eux et de pouvoir les solliciter en cas d'opportunité.

ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'études dispose effectivement suffisamment de ressources matérielles, financières, humaines pour réaliser ses objectifs. Celles-ci sont disponibles à long terme.

La bonne qualité de la politique sociale entreprise par les décideurs a engendré un engagement certain de la part du PATS.

La qualité des relations avec les vacataires est également un élément propice à la bonne conduite des activités de l'institution.

NB : Des améliorations doivent, cependant, être apportées dans la disponibilité de plus d'ouvrages physiques et/ou en ligne dans le domaine de la gestion des projets.

Aussi, dans les travaux de finition de l'immeuble de l'institution, il est bon d'inclure la prise en compte des personnes à mobilité réduite.

ATTEINT

5. POINTS FORTS DU PROGRAMME

- Pertinence de la formation eu égard à l'acte III de la décentralisation.
- Adéquation du contenu des enseignements par rapport au profil de sortie.
- Satisfaction des étudiants sur le contenu et le déroulement de la formation.
- Exploitation des évaluations d'enseignements puis retour fait aux enseignants.
- Un corps enseignant de qualité et fortement impliqué avec une expérience académique et professionnelle avérée.
- Engagement et implication du Personnel Administratif.
- Régularité des paiements des salaires et honoraires.
- Locaux fonctionnels (salle de cours, bureau administratif).
- Existence d'un CSP et d'une CIAQ fonctionnelle.

6. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME

- Maquette ne répondant pas aux normes LMD.

- Faiblesse de la qualité du plan stratégique en termes d'indicateurs de suivi.
- Incohérence dans le contenu de certaines UE et/ou le libellé de certains EC.
- Problème de codification sur les UE.
- Problème de numérotation des semestres du master.
- Absence d'une bibliothèque numérique.
- Absence de documentation spécialisée sur le programme.
- Absence d'un logiciel performant de gestion de la scolarité.
- Absence d'un dispositif pour les personnes à mobilité réduite.

7. Appréciations générales du programme

L'évaluation externe du Master en Management de Projets de l'ISDL a montré qu'elle dispose d'un système d'assurance qualité. Des syllabi sont distribués au début de chaque cours et une évaluation systématisée des enseignements est faite à la fin des enseignements. Le plus intéressant est que le corps professoral a un feedback de l'évaluation de leurs enseignements. Ceci permet aux enseignants de s'améliorer d'année en année comme le confirme les étudiants qui admettent recevoir un enseignement de qualité avec un personnel enseignant engagé aussi.

Il est noté aussi que le programme couvre les éléments fondamentaux du Management des projets et en plus l'orientation de l'institut facilite l'obtention de stages d'immersion au niveau des collectivités rurales.

Un des points majeurs à corriger est la structuration de la maquette qui ne respecte pas les normes en termes de répartition des volumes horaires à allouer entre le temps présentiel et le temps personnel de l'étudiant. Dans cette maquette le travail personnel de l'étudiant a un poids variant entre 16% et 20% alors qu'il devait être au minimum de 30% et au maximum de 50% pour mettre l'étudiant au cœur du système qui le forme. La conséquence est que le temps présentiel (CM, TD, TP) pour cette maquette de licence est au minimum de 80% et donc elle est difficile à être implémentée normalement comme le confirme les cahiers de texte où le présentiel se limite uniquement aux cours magistraux (pas de travaux dirigés et travaux pratiques réellement effectués mais considérés plutôt comme un travail personnel de l'étudiant).

Par ailleurs, dans ce travail de restructuration de la maquette, l'ISDL gagnerait à mieux voir comment mettre en commun des enseignements de même nature dans une Unité d'Enseignement (UE) et éviter d'avoir si possible une Unité d'enseignement composée que d'un seul Enseignement Consécutif. Enfin, l'ISDL pourra améliorer les intitulés de certains éléments constitutifs de ce programme pour plus de cohérence avec le contenu et éviter certaines redondances.

8. Recommandations à l'établissement

Nous recommandons à l'établissement de :

- Retravailler la maquette en donnant plus de poids au Travail personnel de l'Etudiant (30 à 50% par exemple).
- Retravailler les intitulés des UE et les ECs les composant pour une meilleure cohérence interne.
- Revoir la codification sur les UE en passant de trois (3) à quatre (4) chiffres.
- Numérotter les semestres du Master en commençant par 1 et non 7.
- Mettre en place une bibliothèque numérique que les apprenants pourront utiliser à travers leur travail Personnel (non dirigé).
- Mettre en place une documentation spécialisée sur le programme de Gestion de projets.
- Mettre en place un logiciel plus spécialisé que Excel pour la gestion de la scolarité. Nous avons constaté des décalages de structuration entre la maquette et les relevés de notes des étudiants car le travail est fait manuellement.
- Prévoir un dispositif pour les personnes à mobilité réduite.

9. Proposition d'avis :

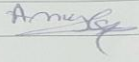
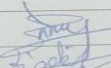
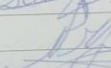
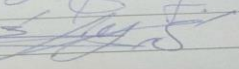
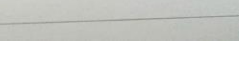
NON ACCRÉDITATION

Annexes :

a) Liste de présence PER

Jeudi 28 avril 2022

FEUILLE DE PRESENCE
Rencontre avec le personnel enseignant et de recherche

Prénoms & Nom	Matière enseignée	Emargement
Christine Faye	Eau-Adménagement	
Katichefouwa Tuo	La Gestion Agricole (GAE) Rentabilité	
Hus Faye / Haïe Hodebin Ndione	Analyse Financière Création d'entreprise	
Pamadou Diack	Analyse de données	
Adama J. KERE	Gestion Projet	
Brigitte Ndioye	Gestion urbaine	
Saïb Y. Sane	Anglais	

b) Liste de présence Etudiants

ISDL
INSTITUT SUPERIEUR DE
DEVELOPPEMENT LOCAL

Vendredi 29 avril 2022

FEUILLE DE PRESENCE
Rencontre avec les étudiants

Prénoms & Nom	Niveau	Emargement
Hamad NIANG	Master II	
Chantal Marie Amic THIAW	Master II	
IVES DIEDHIOU	Master I	
Maty Mbaye BA	Master I	

c) Liste de présence PATS

ISDL
INSTITUT SUPERIEUR DE
DEVELOPPEMENT LOCAL

Jeudi 28 avril 2022

FEUILLE DE PRESENCE
Rencontre avec les PATS

Prénoms & Nom	Fonction	Emargement
Diaoula D. SENE	Comptable	
Mame Fatou Fall	Responsable & volontaire	
Serge Babatoundi HADJOU	Charge de projet/Insertion Professionnelle	
Cheikh FAYE	Community Manager	
Marietou Diène	Responsable du CRA	
DJALALOUSSINE Mohamed	Assistant administratif	
Mamadou Yero Diallo	Assistant administratif	